

ECJS en BEP : objet et sujet d'apprentissage

Blandine Raoul-Réa

PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE
LYCÉE SIMONE-SIGNORET, VAUX-LE-PÉNIL (77)

Une méthode pluridisciplinaire de formation à la citoyenneté, mise en place en seconde et en terminale BEP, et présentée ici de manière détaillée.

A l'occasion d'un projet de classe avec une seconde BEP vente-action marchande, nous avons décidé, avec une collègue d'anglais, de prendre en charge l'éducation civique, juridique et sociale. Pour l'enseignante documentaliste, c'était une opportunité pour transmettre aux élèves des outils nécessaires à notre projet. L'ECJS correspond à un temps de formation et d'éducation à l'information, comme l'annonce son programme, son objectif étant de « *favoriser la formation d'un citoyen responsable, autonome, capable d'exercer une pensée critique dans la vie de la cité, qu'elle soit sociale ou professionnelle* ».

Objectifs et méthode

À partir de cette affirmation du *B.O.*, j'ai conçu une formation des élèves dans une perspective citoyenne. Ceux-ci, à la fin de cette formation, devaient être capables de répondre aux questions suivantes :

- en matière de responsabilité : est-ce que je peux tout dire ? Est-ce que l'autre peut tout me dire ? Que puis-je publier ?
- en matière d'autonomie : comment définir mon besoin d'information et mettre en œuvre une stratégie de recherche pour y répondre ? Comment prélever l'information dans une source ?
- en matière de pensée critique : quel crédit accorder à ces informations ? Quelle démarche appliquer pour les valider ? Comment se faire une opinion puis l'exprimer ? Pour y répondre, il est nécessaire de comprendre comment circule l'information, comment elle est produite ;

- en matière de vie dans la cité : quels sont les rôles des principales institutions ? (question facilitée par le lien avec le cours de droit) ;
- en matière de vie sociale : les questions relatives aux thématiques du programme d'ECJS en seconde BEP – choisies par les enseignantes : « Citoyenneté et transformation des liens familiaux ». L'ECJS est aussi une formation « sociale » qui touche au travail collectif, au respect de l'autre et de ses opinions... ;
- en matière de travail : questions relatives aux thématiques de l'ECJS en terminale BEP – choisies par les enseignantes : « Citoyenneté et travail » d'une part, et « Citoyenneté et intégration » d'autre part, les élèves choisissant de travailler sur l'un des deux thèmes. On ajoutera ces compétences : prendre la parole en public, communiquer le résultat de ses travaux, rendre efficace le travail collectif.

En parallèle, j'intervenais ponctuellement sur les modules et dans diverses disciplines en fonction des besoins : éco-droit, dont le contrôle en cours de formation (CCF), lettres, histoire-géographie, ce qui a permis de lier les apprentissages et d'exploiter les outils ainsi transmis dans plusieurs situations.

Dans la mesure où l'élève aura dans sa vie personnelle et professionnelle à apprendre en dehors de l'école, participer à sa formation de citoyen implique de lui donner les moyens de maîtriser l'information et d'en acquérir la culture. Construite en deux temps et selon deux pistes pédagogiques, cette formation à l'information a donc emprunté le chemin de l'ECJS pour l'essentiel. Les thématiques de BEP choisies nous amènent à aborder l'axe social en seconde (connaissance et manipulation des ressources de type analogique dont essentiellement la presse écrite) et l'axe « vie professionnelle » en terminale (support audiovisuel et Internet).

Une expérience en classe de seconde BEP

Le travail a été principalement axé sur la connaissance des ressources locales et de la

presse imprimée (presse d'information générale ou professionnelle) ainsi que sur la maîtrise de la lecture et des outils de recherche de l'information.

La préparation du projet

Lors des premiers modules, j'ai axé mon intervention sur la découverte du CDI, la connaissance de ses ressources, et une évaluation de quelques acquis (typologie des ressources imprimées, utilisation des index et sommaires, recherche dans un dictionnaire, etc.). La seconde séquence consistait à découvrir l'organisation des ressources et les outils pour y accéder (plan de classification, cote, titre, date et numéro du périodique).

Parallèlement, en éco-droit, l'enseignant initiant les élèves au CCF leur avait donné les sujets de recherches documentaires et j'étais intervenue sur l'analyse du sujet, le choix des mots et la recherche avec BCDI (mode simple).

Enfin la présentation du projet d'ECJS pour l'année est faite au premier demi-groupe. Il s'agissait de présenter le programme et la thématique choisie. Les objectifs étaient de mettre en œuvre une méthode de prélèvement de l'information, de lecture-survol, d'apprendre la construction d'un article de presse et d'aborder la notion de source. J'avais donc constitué sur la thématique « Citoyenneté et transformation des liens familiaux » un dossier documentaire à base de ressources analogiques en choisissant soigneusement les documents : programme d'ECJS, articles de presse (*Le Monde*, *Les Clés de l'actualité*, *Le Parisien*), extrait de monographies, extrait du code civil, un titre de la collection « Les Essentiels » (Milan), pages d'un manuel... Textes de loi, interview, données statistiques, images publicitaires... les genres aussi étaient variés. En tout, dix-huit documents. Autant dire, de quoi effrayer les élèves devant tant de lecture !

Repérer la structure d'un article, faire un résumé, y adjoindre deux ou trois mots-clés et identifier le support, différencier les types d'information, choisir un périodique du CDI et en définir le lectorat...



Le travail en groupes

Des groupes de cinq à six élèves ont été constitués. Ils ont appris à repérer la structure d'un article (titre, chapeau, intertitre) et des textes (titre, introduction, structure du paragraphe). À l'aide du questionnaire par la méthode des 5W¹, ils devaient faire un résumé de deux des documents en temps limité, y adjoindre deux ou trois mots-clés et identifier le support (type de document, titre, date, auteur, le cas échéant, du périodique). Ils ont ensuite différencié les types d'information (factuelle, texte de loi, texte informatif ou incitatif, document primaire ou secondaire) et la forme (interview, données statistiques, encadré...); cette étape n'a nécessité qu'une révision, les acquis ayant rapidement refait surface. Un

De quoi effrayer les élèves devant tant de lecture !

1. Who, what, when, where, why.

apport théorique sur la cible d'un journal (rapprochement avec les termes de vente), c'est-à-dire une approche de la notion de ligne éditoriale, est donné aux élèves. Ils doivent alors mener un travail personnel consistant à choisir un périodique du CDI et à en définir le lectorat (en fonction du niveau de langage, du type d'articles, des publicités, des petites annonces...).

Durant les cinq séances suivantes, chaque groupe construit un exposé présentant en premier lieu la ou les loi(s) ou texte(s) réglementaire(s) puis des opinions contradictoires et, enfin, conclut en émettant sa propre opinion. Le tout en guise d'introduction à un débat avec le reste de la classe. Chacun doit laisser une trace de son travail, notamment à travers les ressources exploitées... ce qui est une façon de respecter les auteurs en citant leur travail.

Une expérience en terminale BEP

Après un rafraîchissement des notions concernant la presse, je présente le parallélisme et les différences entre presse écrite et presse web en insistant sur la notion d'auteur, d'éditeur et de niveaux de validation de l'information. Nous travaillons cette année sur « citoyenneté et travail » et « citoyenneté et intégration » au travail.

Suivant un principe similaire au travail en seconde, les élèves analysent avec une grille un site web imposé (on varie les types de sites – personnel, politique, syndical – et leur qualité). En conclusion de la grille d'analyse, ils écrivent en quelques lignes s'ils accordent confiance à cette source et justifient leur point de vue.

On s'aperçoit alors que les élèves partent de très, très bas. La question se pose : qu'est-ce qu'il leur manque ? En regardant leurs exercices je constate que les critères sont identifiés : l'auteur, le domaine, le type d'information (opinion, informatif...). Ils savent le retrouver, ils savent en apprécier *grosso modo* la « valeur ». Rassurant après le travail de seconde, mais alors ? Il manque une culture de l'information. Leur expliquer ce qu'est Lutte ouvrière ou Réseau éducation sans frontières et le reste... ? Impossible évidemment de tout balayer. Certains seront, six mois plus tard, hors de l'École. Comment faire pour éviter qu'ils ne prennent pour argent comptant les déclarations piochées çà ou là sur Internet ?

Économie de l'information

Parce qu'un citoyen responsable est un citoyen informé, voici le pari que j'ai souhaité faire : pour

mieux comprendre (prendre ?) l'information, il faut comprendre d'où elle vient et comment elle est diffusée. À partir d'un travail sur le journal télévisé, nous avons reconstruit le schéma de la production d'information par les médias, en expliquant par l'économie de la presse. La ligne éditoriale, les choix de la conférence de rédaction sont apparus plus clairement. Les élèves ont ainsi compris que la production d'information ne peut être déconnectée de son économie ni de la société dans laquelle nous vivons. Le choix de l'information à passer et de son traitement est lié à un titre et son équipe. Aussi est-ce tout naturellement que la notion de source d'information a été beaucoup plus finement étudiée.

Un journaliste dans la classe

Cette entorse au déroulement préalablement fixé pour l'ECJS en terminale BEP n'était pas une perte de temps. Les élèves ont participé à la mise en œuvre de la Semaine de la presse au lycée. Un journaliste, rédacteur en chef, est intervenu. La qualité des questions posées a été surprenante. Une fois les interrogations sur les salaires et la popularité des journalistes satisfaites, celles sur les contraintes de choix des informations, sur la responsabilité tant économique que juridique du rédacteur en chef et des journalistes (peut-on tout écrire ?), les relations économiques au sein d'un magazine (liens information/publicité), les métiers connexes, sont ressorties. Ils devaient, suite à cette conférence, rédiger un compte rendu sous forme d'article. Ils ont appliqué les règles apprises (5W, titre, titraille, citation des sources, signature ou non de l'article...). En travaillant sur la production d'informations, ils ont démêlé information/persuasion/conviction /opinion... et la lecture des pages d'Internet a bénéficié de ce nouveau regard dès la reprise de leur sujet.

Certes, l'ECJS est un objet d'apprentissage, mais ne vient-on pas là de définir les missions de l'éducation (à l'information), à savoir « *former un citoyen responsable, autonome, capable d'exercer une pensée critique dans la vie de la cité, qu'elle soit sociale ou professionnelle* » ? En tout cas, outre la circulaire de 1986 qui définit les missions du professeur documentaliste, on peut voir là une raison de plus pour favoriser, dans les enseignements, l'éducation à l'information. Sur les deux années, les élèves ont autant appris sur la citoyenneté par les lois, sur la construction du débat, par un regard critique sur la société, que sur l'art de critiquer, de s'exprimer et de se tenir informé. ●